



COMMISSION EUROPÉENNE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Direction A  
Greffe

Bruxelles, le 18 octobre 2001

SEC(2001) 1622

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE ENTRE  
M. BERLUSCONI ET LA COMMISSION  
(10 octobre 2001)**

---

Destinataires : Membres de la Commission  
MM. O'SULLIVAN, MANSERVISI, PETITE, ZEPTER, FAULL

M. BERLUSCONI était accompagné de : M. Renato RUGGIERO, Ministre italien des Affaires étrangères, M. Paolo BONAIUTI, Sous-Secrétaire d'Etat et M. Umberto VATTANI, Représentant permanent de la République italienne auprès de l'Union européenne.

Pour la Commission étaient présents : M. le PRÉSIDENT et tous les Membres de la Commission, à l'exception de M. FISCHLER, M. BOLKESTEIN, M. NIELSON, M. PATTEN, M. BYRNE, Mme WALLSTRÖM et M. VITORINO, empêchés.

\*

\* \*

M. le PRÉSIDENT souhaite la bienvenue au Premier Ministre et, en guise d'exposé introductif, met l'accent sur quelques pans de l'activité communautaire qui attestent du dynamisme de l'Europe et de sa présence sur la scène internationale : réaction unitaire et solidaire aux attentats du 11 septembre, propositions rapides dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et ses modes de financement, préparatifs intenses de l'introduction de l'euro, poursuite à un rythme soutenu des négociations d'élargissement, progrès dans la mise en place d'un espace de justice et de liberté, le tout accompagné d'une réforme administrative interne de l'Institution.

Il fait appel à l'esprit de coopération dont l'Italie a toujours fait preuve dans le processus de la construction européenne.

M. BERLUSCONI remercie le Président et le Collège de lui fournir l'occasion d'un échange de vues sur la situation politique en Italie ainsi que sur certains aspects des politiques communautaires.

Il rappelle en premier lieu que la politique étrangère italienne a toujours été caractérisée par une grande continuité, et que son gouvernement, comme les précédents, est fortement engagé dans la défense de la cause européenne.

Dans son exposé sur la situation politique en Italie, il souligne que, pour la deuxième fois dans l'histoire de la république italienne, le gouvernement dispose d'une large majorité au sein des deux chambres, et est constitué d'une coalition cohérente qui s'est engagée sur un programme précis essentiellement orienté vers la modernisation et la « débureaucratization » du système administratif italien. Il met l'accent sur certaines

réformes engagées ou programmées dans le domaine de la politique sociale (amélioration du régime des pensions, aide aux familles les moins favorisées) ainsi que dans celui de la protection et de la sécurité des citoyens : augmentation des effectifs de police de proximité pour lutter contre la criminalité, dont la recrudescence est, selon lui, liée à l'augmentation des flux migratoires.

Il souligne que, malgré les doutes exprimés dans la presse sur sa capacité à mettre en œuvre le programme annoncé, son gouvernement a réalisé en cinquante jours ce qu'il avait promis de faire dans les cent premiers jours, et qu'en conséquence, il bénéficie d'un appui populaire massif.

En ce qui concerne les sujets « communautaires », il évoque l'introduction de l'euro et la vaste campagne d'information dont elle fait l'objet dans les médias italiens, le processus d'élargissement qu'il préfère décrire comme un processus de « réunification » de l'Europe pour la préservation d'un patrimoine culturel commun, et le débat sur l'avenir de l'Europe.

Dans le cadre de ce dernier thème, il propose la candidature de M. AMATO, comme Président de la Convention et exprime l'espoir que le rapport de la Convention à la Conférence intergouvernementale pourra être présenté pendant la présidence italienne, au deuxième semestre 2003.

Dans le domaine des relations internationales, il se concentre sur deux thèmes : la situation au Moyen Orient et le niveau de l'aide publique au développement. Il plaide pour que tout soit mis en œuvre pour aboutir à une trêve, puis à une paix au Moyen Orient, et souligne que le processus de paix ne pourra être consolidé que si l'on assure un niveau de vie convenable à la population palestinienne : il suggère la mise en œuvre d'un véritable plan Marshall en sa faveur.

En ce qui concerne l'aide publique au développement, il annonce son intention de tout mettre en œuvre pour que le niveau de l'aide publique italienne soit substantiellement augmenté (de 0,13 % du PNB actuellement à un niveau plus proche de l'objectif de 0,7 % fixé par l'OCDE). Il suggère d'accompagner cet effort d'un élément de conditionalité dans l'octroi de l'aide, et annonce qu'il fera des propositions en ce sens lors de la prochaine réunion du G8 au Canada.

A l'issue de cet exposé introductif, M. le PRÉSIDENT passe la parole aux Membres de la Commission.

Mme REDING insiste sur la nécessité d'utiliser l'instrument existant du dialogue euro-méditerranéen en réactivant le processus de Barcelone, demande au Premier Ministre de préciser ses intentions en ce qui concerne l'augmentation de l'aide publique au développement, fait appel au soutien de l'Italie dans le cadre de la révision de la directive « Télévision sans frontières », et interroge le Premier Ministre sur ses intentions en matière de soutien financier au cinéma italien ainsi que sur sa position dans ce domaine en vue des prochaines négociations commerciales dans le cadre de l'OMC.

Mme SCHREYER se réfère au thème de la criminalité, évoquée par le Premier Ministre, et aborde plus particulièrement le problème du trafic des cigarettes, constaté dans plusieurs Etats membres – dont l'Italie – et qui a conduit la Commission, assistée de certains Etats membres à déposer une plainte devant les tribunaux des Etats-Unis, contre deux fabricants de cigarettes. Elle demande au Premier Ministre de bien vouloir continuer à apporter son soutien dans le cadre du déroulement de cette procédure.

M. KINNOCK interroge le Premier Ministre sur sa déclaration récente sur la supériorité de la civilisation occidentale sur la civilisation islamique, ainsi que sur ses intentions concernant l'introduction d'une plus grande transparence dans le domaine financier (intérêts financiers des personnes physiques et situation financière des entreprises).

Pour traiter de la politique méditerranéenne, M. BERLUSCONI passe la parole à M. RUGGIERO, Ministre des Affaires étrangères, qui assigne à cette politique trois objectifs : surmonter certains problèmes de nature politique, liés à la présence d'Israël dans le processus de Barcelone ; relancer le processus de Barcelone en s'attaquant au problème de l'utilisation des fonds, tant sur le plan de la gestion administrative de l'aide que sur celui de la qualité des projets, et en privilégiant les projets « régionaux » ; améliorer le dialogue entre les sociétés.

M. BERLUSCONI confirme son intention d'atteindre, par étapes, l'objectif de 0,7 % du PNB pour l'aide publique au développement octroyée par son pays. Dans le domaine télévisuel, il prédit la nécessité de réviser toutes les règles, du fait du progrès technologique (télévision digitale). Dans le domaine de l'industrie du cinéma, il reconnaît la suprématie du cinéma américain, favorisé par un avantage linguistique de base pour sa

diffusion dans le monde, tout en estimant que le cinéma italien et européen ont d'autres atouts pour faire face à cette concurrence.

En ce qui concerne ses déclarations concernant la culture occidentale et l'islam, le Premier Ministre regrette que ses propos aient été sortis de leur contexte et mal interprétés.

En écho à la question de M. KINNOCK sur la transparence financière, M. BERLUSCONI justifie l'adoption récente d'une loi qui rend plus rigides les procédures concernant la coopération judiciaire internationale en matière de contrôles financiers, en invoquant le non-respect, dans les années récentes, des règles relatives à la vérification des éléments de preuve ainsi recueillis.

M. le PRÉSIDENT remercie le Premier Ministre et clôture la réunion.

\* \*

\*